

Législature 2017-2021

Séance du 18 septembre 2017

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°13

Préparation d'un message pour l'octroi d'un crédit-cadre pour le renouvellement de divers véhicules communaux

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis l'entrée en vigueur de la fusion, la gestion de tous les véhicules communaux est supervisée au niveau de l'entretien et du remplacement par le Service de l'Edilité qui possède les compétences pour assumer cette tâche. Cette manière de faire présente l'avantage d'avoir une vision globale sur tout le parc de véhicules. Le remplacement des véhicules communaux se fait selon un plan établi, en tenant compte de différents critères de vieillissement.

Nous vous informons que pour éviter la multiplication de messages pour des petits crédits, le Conseil communal va présenter lors d'une prochaine séance du Conseil général une demande de crédit-cadre pour le remplacement des véhicules communaux dont le prix ne dépasse pas CHF 100'000.00. Ce crédit-cadre devrait concerner six véhicules qui sont à remplacer d'ici la fin de la législature.

Les véhicules dont le coût dépasse CHF 100'000.00 (notamment les machines de travail) ou la demande d'achat de véhicules supplémentaires feront l'objet de messages spécifiques comme c'est le cas aujourd'hui avec la présentation d'un message pour une importante machine de travail et d'un autre message pour un véhicule supplémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Dominique Aebischer, Domaine public